



Vous êtes ici: [Accueil](#) > [À propos de la CSFO](#) > [Bulletins de la délivrance de permis](#) > **2014** > g-03-14

IMPRIMER

Modifications relatives aux permis – deuxième trimestre 2014

Bulletin

No G-03 / 14
- Général

- Information corporative >
- Mesures d'application >
- Publications et ressources >
- Explorez la CSFO
- Contactez la CSFO >



La Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO) publie les renseignements suivants sur des modifications apportées à des permis au cours du deuxième trimestre, soit du 1^{er} janvier au 30 juin 2014 :

- statistiques sur les décisions visant les demandes de permis et de renouvellement de permis;
- demandes de modification et d'annulation de permis;
- statistiques sur les autres services de la CSFO liés aux permis et services connexes.

Les modifications touchent des particuliers et des organismes des secteurs des services financiers qui relèvent de la CSFO : assurances, crédit unions et caisses populaires, coopératives et courtage d'hypothèques. On peut obtenir des renseignements généraux sur les régimes de retraite, un autre secteur des services financiers qui relève de la CSFO, en consultant le site Web de la CSFO, à www.fSCO.gov.on.ca.

Sociétés d'assurance (selon la date d'entrée en vigueur)

REMARQUE : Les bulletins affichés sur le présent site Web sont fournis à titre de référence historique seulement. Les renseignements contenus dans ces bulletins étaient exacts en date de leur publication, mais peuvent en tout temps être modifiés ou remplacés par des bulletins plus récents.

Toute ordonnance émise à l'égard du titulaire d'un permis reflète une situation survenue à un moment donné. Le statut d'un titulaire de permis peut changer. Le lecteur est invité à vérifier le statut du permis d'une personne ou d'une entité sous **Liaison Permis** au site Web de la CSFO. On peut également communiquer directement avec la personne ou l'entité concernée afin d'obtenir de plus amples renseignements ou plus de précisions au sujet des événements à l'origine de l'ordonnance.

Ces bulletins peuvent inclure des formulaires qui ne sont plus à jour ou exacts. Le lecteur est invité à visiter la rubrique des **formulaires** du site Web de la CSFO pour s'assurer d'utiliser la version la plus récente d'un formulaire.

Permis annulés

Date d'entrée en vigueur

CMFG, compagnie d'assurance-vie

Le 10 avril 2014

- La société a cessé ses activités et n'a pas de passif résiduel.
- La société a conclu une entente de réassurance de prise en charge avec CUMIS, compagnie d'assurance-vie, en date du 30 septembre 2013. La libération de l'actif au Canada et la révocation du permis fédéral ont été émises par le Bureau du surintendant des institutions financières en date du 26 mars 2014.

Modification de permis

Date d'entrée en
vigueur

Les assureurs suivants ont apporté des modifications à leur permis :

Odyssey, compagnie de réassurance Le 16 avril 2014

- Catégorie ajoutée : fidélité (permis limité aux activités de réassurance)

La Capitale, Assurance et services financiers Le 30 avril 2014

- Catégorie ajoutée : protection du crédit

Usborne & Hibbert Mutual Fire Insurance Company Le 9 mai 2014

- Catégorie ajoutée : fidélité

Provenance, compagnie d'assurance-vie Le 20 mai 2014

- La société exerce ses activités sous le nouveau nom « Giraffe & Cie, compagnie d'assurance-vie ».

Statistiques concernant les permis

Les statistiques suivantes portent sur l'examen par la CSFO des demandes courantes de permis d'assurance et de services connexes. Sauf indication contraire, tous les chiffres indiqués représentent le nombre de demandes reçues ou en cours de traitement ou le nombre de documents délivrés.

Agents d'assurance et experts d'assurance

Du 1^{er} avril au 30 juin 2014

Type de demande	Nouveaux permis	Permis renouvelés
Permis d'agent – particuliers ¹	1 780	5 791
Permis d'agent – sociétés	164	548
Permis d'expert – particuliers ¹	12	1 184
Permis d'expert – sociétés	1	87

¹ La CSFO examine les demandes de permis d'agent et délivre les permis dans son délai standard de cinq jours ouvrables si la demande est complète à la réception et que l'aptitude n'est pas en cause. Sur ces demandes, 99 % ont été traitées et un permis a été livré dans un délai de cinq jours ouvrables.

Contrats individuels à capital variable

Du 1^{er} avril au 30 juin 2014

Demandes reçues	Documents délivrés	Traitement en cours
13 (y compris trois en suspens depuis le 1 ^{er} trimestre)	10	3

Les notices explicatives concernant les contrats individuels à capital variable remises par les sociétés d'assurance font l'objet d'un examen visant à déterminer leur conformité aux exigences de la Loi sur les assurances et du Règlement de l'Ontario 132/97.

Veuillez noter qu'en vertu du Règlement de l'Ontario 132/97, l'assureur doit déposer toute modification (importante ou non) concernant un contrat individuel à capital variable auprès du surintendant.

Il faut déposer au moins une fois par an les notices explicatives des contrats individuels à capital variable, même en l'absence de changement important, conformément au Règlement de l'Ontario 132/97.

Sociétés coopératives

Du 1^{er} avril au 30 juin 2014

Type de demande	Traitement en cours le 1 ^{er} avril 2014	Demandes reçues	Demandes complètes à la réception	Documents délivrés	Dossiers fermés (demandes incomplètes ou retirées)	Traitement en cours le 30 juin 2014	Nombre moyen de jours avant la délivrance ²
Attestation de statut	0	25	25	25	0	0	2
Prospectus	7	5	0	9	0	3	36
Statuts de modification	0	7	6	4	0	3	7
Statuts de maintien	0	0	0	0	0	0	0
Statuts de dissolution	0	1	0	0	0	1	0
Statuts constitutifs	2	4	0	4	1	1	9
Copie certifiée	0	0	0	0	0	0	0
Ordonnance d'annulation	0	0	0	0	0	0	0
Changement important	0	0	0	0	0	0	0
Permis extra-provincial	0	1	0	0	0	1	0
Statuts de mise à jour	0	0	0	0	0	0	0
Statuts de fusion	0	1	0	1	0	0	20

² La méthode de calcul du nombre moyen de jours avant la délivrance est fondée sur le nombre de jours ouvrables à compter de la date de réception de la demande.

Credit unions et caisses populaires

Du 1^{er} avril au 30 juin 2014

Type de demande	Traitement en cours le 1 ^{er} avril 2014	Demandes reçues	Demandes complètes à la réception	Documents délivrés	Dossiers fermés (demandes incomplètes ou retirées)	Traitement en cours le 30 juin 2014	Nombre moyen de jours avant la délivrance ³
Attestation de statut	0	7	7	7	0	0	2
Prospectus	0	1	0	1	0	0	31
Statuts de modification	0	3	1	3	0	0	11
Fusion	0	3	2	2	0	1	34
Ordonnance	0	3	0	3	0	0	10
Copie certifiée	0	0	0	0	0	0	0
Déclaration de changement important	0	0	0	0	0	0	0

³ Calcul ne tenant pas compte du temps de réponse de la société.

Particuliers exerçant des activités de courtage hypothécaire

Du 1^{er} avril au 30 juin 2014

Type de permis	Type de demande	Nombre de permis délivrés
Courtier en hypothèques ⁴	Nouveau permis	77
	Renouvellement	5

Agent en hypothèques ⁴	Nouveau permis	1 033
	Renouvellement	8

⁴ La CSFO examine les demandes de permis de courtier et d'agent et délivre les permis dans son délai standard de cinq jours ouvrables si la demande est complète à la réception et que l'aptitude n'est pas en cause. Sur ces demandes, 99 % ont été traitées et un permis a été livré dans un délai de cinq jours ouvrables.

Entités exerçant des activités de courtage hypothécaire

Du 1^{er} avril au 30 juin 2014

Type de permis	Type de demande	Traitement en cours le 1 ^{er} avril 2014	Demandes reçues	Demandes complètes à la réception	Documents délivrés	Demandes retirées	Traitement en cours le 30 juin 2014	Nombre moyen de jours avant la délivrance
Courtage hypothécaire	Nouveau permis	2	32	4	23	5	6	13
Courtage hypothécaire de maison de courtage	-	0	45	41	41	0	4	7
Administrateur d'hypothèques	Nouveau permis	0	8	1	7	1	0	14
Administrateur d'hypothèques de maison de courtage	-	0	5	5	5	0	0	10

Grant Swanson
Directeur administratif
Division de la délivrance des permis et de la surveillance des pratiques de l'industrie
Commission des services financiers de l'Ontario

Le 3 septembre 2014